

Le centre-droit frappe fort



Vincent Moret entre à l'Exécutif aux côtés de sa colistièr de l'ECDC) Christine Villemot, absente ce dimanche. ROBIN JAQUES

COPPET

L'Entente de centre-droite arrache deux sièges à l'Exécutif.

C'est la fin d'un règne sans partage à Coppet. Après des décennies à gouverner seule la commune, l'Entente communale de Coppet (ECC), formation historique, devra composer avec deux nouveaux venus issus de l'Entente Centre Droite de Coppet (ECDC).

Premiers poursuivants à l'issue du premier tour, Christine Villemot et Vincent Moret, président de l'ECDC, ont été élus ce dimanche avec 481 et 479 suffrages. Ils rejoignent ainsi les deux sortants Gérard Produit et Thomas Marchand, ainsi que Déborah Ponce, tous trois élus au premier tour.

Le pari de lancer dans la course au second tour Amélie Cherbuin n'aura pas donc pas été payant pour l'Entente. La députée socialiste et figure locale échoue avec 418 bulletins en sa faveur, juste devant son colistier et municipal sortant, Jean Pascaud (388 voix).

Une première historique

Après une campagne très intense, Vincent Moret savoure la victoire de son groupe, qu'il a fondé en 2021.

«Je suis extrêmement heureux qu'on soit élus tous les deux. Christine (ndlr: absente ce dimanche) et moi avons fait une vraie campagne de terrain. Je crois qu'aujourd'hui, les Copétans ont voté en faveur d'un équilibre des forces politiques au sein de la Municipalité».

Avec une courte majorité de 29 élus pour 55 sièges au Conseil communal, l'Entente devra apprendre à composer désormais avec cette nouvelle formation. Syndic depuis 2011, Gérard Produit prend acte de ce revers pour l'Entente, qu'il qualifie aussi de rééquilibrage.

«Plus de sérénité»

«C'est un peu la formule magique à la Suisse. Je constate que les Copétans ont aussi accordé une prime à la jeunesse et j'ai une pensée pour mes colistiers qui n'ont pas été élus aujourd'hui.» L'entrée à l'Exécutif de l'ECDC devrait aussi rebattre les cartes au Conseil communal.

«Je pense que cette nouvelle configuration peut apporter plus de sérénité et je suis convaincu que nous saurons travailler en bonne intelligence», ajoute le syndic.

Signe d'un futur apaisé entre les deux formations politiques, Vincent Moret et son groupe n'entendent pas déposer de liste contre Gérard Produit dans la course à la syndication. **ROJ**

La gauche garde sur l'Exécutif

NYON Trois socialistes, un vert, deux PLR et un indépendant: le deuxième tour proche de celui qui guide la législature actuelle. Et de solides notes de rose.

PAR GREGORY BALMAT

De la campagne aux résultats, La Côte vous raconte tout! Il a fallu attendre l'annonce du septième élu à la Municipalité de Nyon pour entendre des «hourra» s'élever jusqu'aux poutres de la salle du Conseil, où ont été annoncés, dimanche, les résultats du second tour des élections communales. Et ces cris de joie sont venus du groupe socialiste, rassemblé autour de ses deux municipaux sortants, Alexandre Démétriadès et Stéphanie Schmutz. Car c'est bien l'un des leurs, Maël Joly, qui a décroché la septième et dernière place à pourvoir au sein du futur Exécutif.



Concernant la syndication, je me tiens clairement à la disposition de la plateforme rose-verte.»

PIERRE WAHLEN
ÉLU LES VERTS À LA MUNICIPALITÉ

Les socialistes en force

Un résultat important à plus d'un titre: la Municipalité nyonnaise s'affirme à gauche, et le PS, avec ses trois candidats élus, devient le parti le plus représenté au sein de l'Exécutif. Un «effet Nordmann» a peut-être mobilisé l'électorat socialiste.

Maël Joly a fait mieux que la verte Nathalie Raya Etter, pourtant arrivée devant lui au premier tour. L'échec de la candidate écologiste est d'ailleurs la seule ombre au tableau de la Plateforme rose-verte, qui place ses trois municipaux sortants en tête. Stéphanie Schmutz a même battu de justesse le PLR Olivier Riesen, qui l'avait devancée d'une voix le 8 mars.

À noter les très gros scores d'Alexandre Démétriadès, qui a raflé 54,94% des suffrages, et de Pierre Wahlen (2e, 51,27%), sur lequel le reflux de la vague verte ne semble pas avoir eu d'effet. «C'est une victoire pour la plateforme, mais la non-élection de Nathalie Raya Etter est une défaite pour le parti», a noté l'intéressé, encore très ému.

Une forte émotion était aussi palpable du côté de l'élu socialiste: «Arriver premier dans la ville que j'aime par-dessus tout, dans la ville où j'ai grandi, ça fait forcément quelque



Dès juillet prochain, la Municipalité de Nyon sera composée de Daniel Grosjean, Olivier Riesen, Alexandre Démétriadès, Stéphanie Schmutz, Maël Joly, Roxane Faraut et Pierre Wahlen.



Collègues et concurrents, le vert Pierre Wahlen et la PLR Roxane Faraut savourent ensemble leur réélection.



Sous le regard de son colistier Sacha Soldini et dans les bras de son futur collègue Olivier Riesen, Daniel Grosjean fête son élection.

chose», a confié, les yeux humides, le cadet des municipaux nyonnais.

Dimanche, le résultat de la Plateforme rose-verte a aussi confirmé qu'elle n'avait plus besoin de Daniel Rossellat pour conquérir une majorité à l'Exécutif. L'alliance de gauche peut nourrir de vraies ambitions pour la syndication, une volonté confirmée avec force par Alexandre Démétriadès, alors que Pierre Wahlen a affirmé se tenir «clairement à la disposition de la plateforme». Les discussions, attendues en début de semaine, s'annoncent intenses.

Bras de fer à venir

La droite, malgré sa majorité fraîchement acquise au Conseil communal, n'a pas réussi à décrocher un quatrième siège, mais elle est parvenue à conserver celui glané lors de l'élection complémentaire de 2023. Et comme lors du premier tour, c'est Olivier Riesen qui est arrivé premier des candidats de droite.

«Je suis parvenu à accrocher de justesse la majorité absolue. C'était important pour moi: cela veut dire que plus de la moitié des électrices et des électeurs ont validé mon ac-

LE MUNICIPAL JAN VON OVERBECK PAS RÉÉLU

SAINT-PREX

Les résultats du 2e tour à la Municipalité reflètent ceux du 8 mars. Les quatre mieux placés du ballottage ont été élus. Anouk Gäumann (763 suffrages), suivie par Roland Locher (759) qui passe devant Anthony Hennard (740) et Sylvain Rodriguez (716). Tous sont de l'Entente Saint-Prex. Le PLR perd son siège puisque Véronique Savioz ne s'est pas représentée et la candidate Sylvie Fuchs termine avant-dernière avec 461 voix.

Le premier non-élu est le municipal sortant Jan von Overbeck. Si au premier tour il était à 16 voix de Sylvain Rodriguez, au second il a accusé 160 suffrages de retard. Les deux autres candidates étaient Miriam Radermacher Pilloud (554) et Natacha Bruchez (351). Pour la syndication il n'y aura pas besoin de voter: le syndic sortant, Stéphane Porzi, sera le seul candidat. **FMO**